Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro Agroéquip, veuillez visiter :
bacproagroequipement.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL - AGROÉQUIPEMENT
ÉPREUVE E5 : CHOIX ET UTILISATION DES AGROÉQUIPEMENTS

Coefficient : 2 **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.**

Le sujet comporte **9 pages** numérotées de 1/9 à 9/9. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : SARL AGRIPARC LAURAGAIS, ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES ET DE MAINTENANCE SITUÉE À CASTELNAUDARY, AUDE

La SARL AgriParc Lauragais réalise des travaux agricoles et assure l'entretien de matériels pour des exploitations du Lauragais. Elle emploie 14 salariés et intervient sur un secteur où les périodes de travaux sont concentrées et les délais de remise en service déterminants. Son parc comprend notamment des tracteurs, des outils de travail du sol et des matériels de récolte.

La direction étudie l'évolution de la gestion du parc et la création d'un atelier interne. Elle doit également traiter un différend avec un transporteur à la suite de la livraison tardive d'une pièce indispensable à la remise en service d'un tracteur. Vous êtes chargé d'analyser les éléments juridiques, managériaux et économiques du dossier.

Répondez de manière structurée en mobilisant les documents techniques. Les calculs doivent faire apparaître les formules utilisées, les applications numériques et les unités. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : ANALYSE JURIDIQUE (7 points)

Analyser une situation contractuelle et proposer une solution motivée

Le 3 juin 2026, la SARL AgriParc Lauragais devait recevoir une transmission commandée auprès de son fournisseur. Le bon de transport, accepté par le transporteur TransRural, prévoyait une livraison au plus tard le 3 juin. La pièce a été livrée le 10 juin. La SARL indique avoir dû louer un tracteur de remplacement pour maintenir un chantier et chiffre les frais supplémentaires directement liés au retard à 1 600 euros, justificatifs à l'appui. Le contrat de transport prévoit une indemnisation maximale de 180 euros en cas de retard. Aucun élément du dossier ne fait état d'un événement de force majeure.

À l'aide des documents DT 1 et DT 2, conduisez le raisonnement juridique selon les étapes suivantes : qualification juridique des faits, problème de droit, règle de droit applicable, solution motivée de l'espèce.

1.1 (1,5 point) Qualifiez juridiquement les parties, le contrat et les faits à l'origine du différend. Distinguez les faits utiles des éléments qui ne sont pas nécessaires à la résolution du litige.

1.2 (1 point) Formulez le problème de droit auquel le juge pourrait être amené à répondre.

1.3 (2 points) Présentez les règles de droit applicables à l'inexécution ou au retard contractuel et à la clause limitative de réparation. Appuyez votre réponse sur les articles du Code civil et la décision de la Cour de cassation fournis dans les documents.

1.4 (2,5 points) Appliquez ces règles aux faits. Indiquez si la SARL peut demander réparation, discutez l'opposabilité de la limitation à 180 euros et précisez les éléments que l'entreprise devra établir pour obtenir une indemnisation.

PARTIE 2 : ANALYSE MANAGÉRIALE ET STRATÉGIQUE (7 points)

Établir un diagnostic et formuler des préconisations relatives à la gestion du parc

La direction envisage d'internaliser une partie de la maintenance et de mieux planifier les immobilisations du parc. Le document DT 1 présente les caractéristiques de l'entreprise et les évolutions de son environnement. Le document DT 3 fournit les données économiques utiles à l'étude de cette orientation.

2.1 (2 points) Réalisez un diagnostic stratégique synthétique de la SARL AgriParc Lauragais en distinguant ses forces, ses faiblesses, les opportunités et les menaces. Chaque élément retenu doit être justifié par une donnée du dossier.

2.2 (2 points) Classez au moins un facteur du dossier dans chacune des dimensions pertinentes du modèle PESTEL : politique, économique, socioculturelle, technologique, environnementale et légale. Expliquez en quoi ces facteurs peuvent influencer la gestion du parc.

2.3 (1,5 point) Analysez les intérêts et les limites du choix d'internaliser une partie de la maintenance, en tenant compte de la disponibilité des matériels, des compétences, de l'investissement et de la saisonnalité des travaux.

2.4 (1,5 point) Formulez deux préconisations opérationnelles pour améliorer la gestion du parc. Pour chacune, indiquez l'objectif poursuivi et un indicateur permettant d'en suivre les résultats.

PARTIE 3 : ANALYSE ÉCONOMIQUE ET GESTION FINANCIÈRE (6 points)

Exploiter les données financières et évaluer un projet d'atelier de maintenance

La direction vous demande de mesurer la situation économique de l'entreprise et de comparer le coût annuel actuel des réparations sous-traitées avec le coût prévisionnel d'un atelier interne. Les données utiles figurent dans le document DT 3. Les montants sont exprimés hors taxes.

3.1 (1,5 point) À partir des données 2025 du DT 3, calculez la marge sur coûts variables et le taux de marge sur coûts variables. Présentez les formules, les applications numériques et les résultats.

3.2 (1,5 point) Calculez le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires et la marge de sécurité de l'entreprise pour 2025. Arrondissez le seuil de rentabilité à l'euro le plus proche et indiquez la signification de la marge de sécurité obtenue.

3.3 (2 points) Calculez le coût annuel prévisionnel de l'atelier interne, amortissement annuel de l'investissement compris. Comparez-le au coût annuel des réparations sous-traitées et déterminez l'économie annuelle attendue. Pour le calcul, utilisez un amortissement linéaire sur cinq ans, sans actualisation.

3.4 (1 point) À partir de vos résultats, indiquez si le projet d'atelier paraît économiquement intéressant dans les conditions fournies. Justifiez votre réponse et précisez une limite de votre analyse.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SARL AGRIPARC LAURAGAIS : ACTIVITÉ, PARC ET ENVIRONNEMENT

Les données ci-dessous décrivent la situation de l'entreprise pour l'étude de cas. La SARL réalise des prestations de travaux agricoles et assure la maintenance courante de ses propres matériels. Les réparations spécialisées sont actuellement confiées à des prestataires extérieurs.

Éléments internes : parc de 18 matériels motorisés et d'outils associés ; 14 salariés, dont deux mécaniciens ; bonne connaissance des besoins des exploitations locales ; pics d'activité au printemps et à l'automne ; immobilisations répétées de certains matériels anciens ; absence d'un suivi centralisé des coûts et des heures d'immobilisation. La direction envisage un atelier mieux équipé, un suivi numérique des interventions et un renouvellement progressif des matériels les plus indisponibles.

Éléments d'environnement : les exploitants clients demandent des interventions rapides pendant les fenêtres de travaux ; les coûts de l'énergie et des pièces détachées sont variables ; les outils de diagnostic électronique évoluent ; les clients sont attentifs à la consommation de carburant et à la limitation du tassement des sols ; les règles de sécurité et les obligations d'entretien s'appliquent à l'utilisation des équipements ; des aides à l'investissement peuvent exister selon les dispositifs et leurs conditions d'éligibilité.

Repères pour le diagnostic stratégique

Domaine	Élément fourni	Conséquence possible pour la gestion du parc
Organisation	14 salariés, dont deux mécaniciens	.....
Parc	18 matériels motorisés et outils associés	.....
Activité	Pics de travaux au printemps et à l'automne	.....
Environnement économique	Coûts variables de l'énergie et des pièces détachées	.....
Évolution technologique	Développement des outils de diagnostic électronique	.....
Environnement et clientèle	Attentes de réduction de la consommation et du tassement des sols	.....

Données du cas fournies pour l'étude.

DT 2 : RÈGLES DE DROIT APPLICABLES ET DÉCISION DE LA COUR DE CASSATION

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1217 : « La partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut [...] provoquer la résolution du contrat, demander réparation des conséquences de l'inexécution. » Les sanctions compatibles peuvent être cumulées ; des dommages et intérêts peuvent toujours s'y ajouter.

Code civil, article 1231-1 : « Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, s'il ne justifie pas que l'exécution a été empêchée par la force majeure. »

Code civil, article 1170 : « Toute clause qui prive de sa substance l'obligation essentielle du débiteur est réputée non écrite. »

Code civil, article 1231-3 : « Le débiteur n'est tenu que des dommages et intérêts qui ont été prévus ou qui pouvaient être prévus lors de la conclusion du contrat, sauf lorsque l'inexécution est due à une faute lourde ou dolosive. »

Cour de cassation, assemblée plénière, 22 octobre 1996, pourvoi n° 93-18.632, arrêt Chronopost, publié au Bulletin. Visa : article 1131 du Code civil dans sa rédaction alors applicable. Attendu de principe : « seule est réputée non écrite la clause limitative de réparation qui contredit la portée de l'obligation essentielle souscrite par le débiteur ». La décision concernait une clause limitant l'indemnisation d'un retard affectant une prestation dont le respect du délai constituait une obligation essentielle.

La décision de 1996 a été rendue sous l'empire du droit antérieur à la réforme du droit des contrats. Pour un contrat conclu en 2026, l'article 1170 du Code civil constitue le texte applicable à l'analyse d'une clause qui priverait de sa substance l'obligation essentielle. La portée de la clause doit être appréciée au regard du contrat et des circonstances établies.

DT 3 : DONNÉES FINANCIÈRES 2025 ET HYPOTHÈSES DU PROJET D'ATELIER

Les données comptables 2025 sont établies pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les charges variables et les charges fixes indiquées ci-dessous couvrent l'ensemble de l'activité de l'entreprise. Le résultat d'exploitation est égal au chiffre d'affaires diminué de ces deux catégories de charges.

Pour le projet d'atelier, le coût annuel actuel des réparations spécialisées sous-traitées est de 42 000 euros. L'atelier interne nécessiterait un investissement initial de 48 000 euros, avec une valeur résiduelle estimée à 8 000 euros au terme de cinq ans. Les charges fixes annuelles supplémentaires de l'atelier, hors amortissement, sont estimées à 18 000 euros. Les consommables et pièces utilisés en interne représenteraient 9 euros par heure de fonctionnement, pour 900 heures annuelles. L'entreprise suppose que le recours à l'atelier interne permettrait de supprimer les dépenses de réparations spécialisées sous-traitées prises en compte dans cette comparaison. Ces hypothèses ne comprennent ni coût de financement ni variation de l'activité.

Compte de résultat simplifié 2025

Indicateur	Montant
Chiffre d’affaires	1 200 000
Charges variables	720 000
Charges fixes	410 000
Résultat d’exploitation	70 000

Montants hors taxes, en euros.

Données de comparaison du projet d’atelier

Donnée	Valeur
Réparations spécialisées sous-traitées actuellement	42 000 euros par an
Investissement initial de l’atelier	48 000 euros
Valeur résiduelle estimée après cinq ans	8 000 euros
Charges fixes annuelles supplémentaires, hors amortissement	18 000 euros par an
Consommables et pièces utilisés en interne	9 euros par heure
Heures annuelles prévues	900 heures
Durée retenue pour l’amortissement linéaire	5 ans

Hypothèses annuelles communiquées par la direction, en euros hors taxes.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : parties 1 et 2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement les tableaux. Utilisez les documents techniques et justifiez vos réponses dans les espaces prévus. Le présent document ne remplace pas la rédaction des réponses demandées dans la copie.

Grille d'analyse de la situation juridique

Étape du raisonnement	Éléments à compléter
Qualification juridique des faits	.....
Problème de droit	.....
Règle de droit applicable	.....
Solution motivée de l'espèce	.....

À compléter pour organiser le raisonnement juridique de la partie 1.

Diagnostic stratégique synthétique

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

Complétez avec des éléments précis du dossier.

Repérage des facteurs PESTEL

Dimension	Facteur du dossier	Effet possible sur la gestion du parc
Politique	.....	.....
Économique	.....	.....
Socioculturelle	.....	.....
Technologique	.....	.....
Environnementale	.....	.....
Légale	.....	.....

Indiquez un facteur du dossier et son effet possible sur la gestion du parc.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.